

Code criminel

Messieurs

Loiselle (Saint-Henri)	Orlikow	Roy (Laval)
Lumley	Ouellet	Saltsman
MacDonald (Cardigan)	Parent	Savard
MacEachen	Pearsall	Sharp
MacFarlane	Pelletier	Smith (Saint-Jean)
Maine	Penner	Stanbury
Marchand	Philbrook	Stewart (Cochrane)
Martin	Pinard	Symes
McIsaac	Portelance	Tessier
Milne	Poulin	Trudel
Munro (Hamilton-Est)	Raines	Turner
Nicholson (M ^{lle})	Reid	Watson
O'Connell	Roberts	Wood
Olivier	Robinson	Yanakis—(120)
	Rodriguez	
	Rompkey	
	Rooney	

magasins que pour acheter des munitions mais ils y achètent aussi leur nourriture et tout ce dont ils ont besoin.

On peut aussi se poser la question: Qui va encore profiter de l'arrêt des ventes de ce petit commerçant qui, lui, sûrement ne sera pas intéressé de payer encore un autre permis, étant donné qu'il le paie déjà au gouvernement provincial, et ne sera pas intéressé de continuer à vendre le peu qu'il possède pour aider les chasseurs à obtenir des munitions, qui va en profiter? Comme l'a si bien dit, hier, le ministre, exiger \$250 va encourager les compagnies comme Eaton et Simpsons. Pour elles, \$250 sera un prix minime, tandis que nos petites industries, nos petits magasins auront à payer \$10, \$15 ou encore \$25 pour peut-être vendre, comme je le disais, pour une cinquantaine de dollars de marchandises.

M. l'Orateur: Je déclare donc la motion n° 20 rejetée.

Le vote sur la motion n° 2 vaut également pour la motion n° 21 ainsi que pour la motion n° 22. La motion n° 23 a été retirée. La motion n° 24 a été rejetée sur division. Les motions nos 26 et 27 ont été retirées. Le vote sur la motion n° 7 vaut également pour la motion n° 28. La Chambre reprend donc l'étude de la motion n° 25.

● (1640)

[Français]

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, hier soir avant l'ajournement, je me demandais pourquoi ce même gouvernement voulait encore décourager les touristes-chasseurs en exigeant...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés qui désirent quitter la Chambre voudraient-ils le faire rapidement, afin de laisser le député de Villeneuve (M. Caouette) poursuivre ses remarques.

[Français]

M. Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, comme je le disais hier soir avant l'ajournement, je me demande pourquoi ce même gouvernement veut encore décourager les chasseurs-touristes qui viennent dans ma circonscription, où la chasse est le sport favori de beaucoup de gens, dépenser leur argent pour l'achat de munitions, de carabines, ou d'autres choses. Ce gouvernement veut imposer—et je ne sais trop si l'on peut appeler cela une taxe, mais moi je suis porté à appeler cela une taxe—ou exiger de cette petite entreprise une somme de \$10 à \$200 pour la vente d'armes à feu et de munitions.

Voilà pourquoi je dis que le gouvernement veut décourager la petite entreprise car, au lieu d'apporter tout l'amunition nécessaire et tous les vivres pour une semaine ou deux de vacances dans nos forêts canadiennes, on sait que ces touristes ne vont pas dans ces petites entreprises ou dans ces petits

[M. l'Orateur.]

Mon parti et moi croyons que nous sommes obligés d'appuyer la motion du parti progressiste conservateur à l'effet que le gouvernement devrait supprimer cette vente de permis pour la petite entreprise. En terminant, je recommande au gouvernement de bien étudier cette possibilité, s'il ne veut pas que ces petites entreprises soient portées à fermer leurs portes; il devrait leur aider en ne leur exigeant pas d'avoir un permis pour vendre des munitions et quelques carabines durant cette merveilleuse période qu'est la chasse pour beaucoup de personnes.

[Traduction]

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, je voudrais participer très brièvement au débat de la motion présentée par le député de Moose Jaw (M. Neil). Tout d'abord, je dois dire que j'appuie la motion. Ces articles du bill C-51 équivalent tout simplement à une nouvelle forme de taxation en ce qui concerne les particuliers et les hommes d'affaires. Cela constitue tout simplement des frais supplémentaires pour les gens qui sont en affaires.

Il est plutôt étrange que nous ayons un ministre d'État à la petite entreprise (M. Marchand) qui se vante dans tout le pays des mesures que le gouvernement libéral a prises afin d'améliorer le climat et les conditions de travail des petites entreprises au Canada. Il a dit qu'il voulait faire disparaître les chinoiseries bureaucratiques ainsi que le nombre de formules et de statistiques que l'on impose à la petite entreprise. Et pourtant, voilà un nouvel exemple d'intervention de la bureaucratie, une nouvelle forme de taxation et un autre genre de frais qui ne feront absolument rien pour combattre le crime. De quelle façon peut-on prétendre que l'imposition de frais aux personnes qui font l'acquisition d'une arme à feu ou d'un permis, ou aux entreprises qui vendent des armes à feu, aidera en quoi que ce soit à enrayer le crime? C'est l'une des principales objections qui a été faite à la Chambre au cours de ce débat.